



## LICENCES CNEAC 2015

(toutes Disciplines)

Les licences pour les disciplines CNEAC vont maintenant être éditées par la SCC. Ce qui amène quelques modifications.  
Ce document définit la procédure pour faire vos demandes de licences pour notre club.

- La carte de base n'existe plus. Elle est remplacée par une licence :
  - soit propriétaire
  - soit conducteur
    - Elle est multi disciplines
    - un chien ne peut pas avoir plusieurs propriétaires.
- Les chiens doivent être identifiés :
  - Chiens inscrits au LOF : via le fichier central canin : *vous n'avez rien à faire*
  - Chiens non LOF : **obligatoire** : remplir le « **formulaire\_enregistrement\_nonLO.pdf** »<sup>1</sup> et le retourner à la SCC
  - Chiens étrangers : **obligatoire** : remplir le « **formulaire\_enregistrement\_etrange.pdf** »\* et le retourner à la SCC

Après que vos chiens sont identifiés, vous pouvez formuler votre demande de licence.

### x CHIENS DEJA LICENCIES AVANT 2015.

En 2015, toutes les licences sont des nouvelles licences. Remplir la case « N° licence » avec tous les numéros de licences, séparées par une virgule et dans l'ordre où seront inscrits les chiens en bas de formulaire.

Vous allez devoir compléter un formulaire et **l'adresser** à l'attention du président à **notre adresse courriel** : [cec60200@orange.fr](mailto:cec60200@orange.fr), en régler le montant (17 € par chien), soit :

- ✓ par carte bancaire au club
- ✓ par virement bancaire<sup>2</sup>
- ✓ par chèque à l'ordre de CEC, remis au club ou expédié à l'adresse postale club<sup>3</sup>

- x Vous êtes l'unique propriétaire : remplir le « **Formulaire-licence-propietaire-2015.pdf** »<sup>1</sup>
- x Vous êtes conducteur : remplir le « **Formulaire-licence-conducteur-2015.pdf** »<sup>1</sup>

### x CHIENS NON LICENCIES AVANT 2015.

La procédure sera la même que pour les chiens déjà licenciés en 2015 SAUF :

- Vous devrez avoir satisfait au
  - Certificat d'aptitude à l'éducation sociale du chien (CAESC)
  - Pass-agility pour les licences agility, pass-flyball pour les licences flyball.

Les procédures pour obtenir ces diplômes vont être réécrites. Dès qu'elles seront achevées, ce document sera réactualisé.

1 Formulaire PDF en ligne sur le site du club [www.cec60200.com](http://www.cec60200.com), à compléter avec un ordinateur.

2 RIB sur le site du club : [www.cec60200.com](http://www.cec60200.com)

3 Compiègne Education Canine, BP 50505, 60205 COMPIEGNE Cedex